

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00161

Numéro SIREN : 834 577 900

Nom ou dénomination : 2APC CONSEIL ET EXPERTISE

Ce dépôt a été enregistré le 12/01/2018 sous le numéro de dépôt 877



DOCUMENT RELATIF AU BENEFICIAIRE EFFECTIF D'UNE SOCIETE

(L. 561-46, R. 561-55 et suivants du code monétaire et financier)

I. INFORMATIONS RELATIVES A LA SOCIETE DECLARANTE

Dénomination sociale : ZAPC CONSEIL ET EXPERTISE
N° unique d'identification (SIREN) : Immatriculation au RCS du greffe de :
Forme juridique : SAS
Adresse du siège social : 1090 Avenue de Toulouse
Code postal 33140 Commune CADAUJAC Pays FRANCE

834 577 900

Le présent acte a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux

II. INFORMATIONS SUR LE BENEFICIAIRE EFFECTIF DE LA SOCIETE

1) Informations sur l'identité du bénéficiaire effectif :

Le 12 JAN. 2018

Civilité : Madame [] Monsieur [X]
Nom de naissance : CARRIEN
Nom d'usage : Prénom principal : ROMAIN
Né(e) le : 30/04/82 à : CAEN
Nationalité : FRANÇAISE
Adresse du domicile : 1, ter lotissement de Fourès
Code postal 33640 Commune CASTRES GIRONDE Pays FRANCE

sous le N° 877

2) Informations sur les modalités du contrôle exercé par le bénéficiaire effectif sur la société (R. 561-1 du code monétaire et financier) :

- a) Détention : [X] directe et/ou [] indirecte* de plus de 25% du capital. Précisez le pourcentage total : 100 %
b) Exercice, par tout autre moyen {autre que le a)}, d'un pouvoir de contrôle sur les organes de gestion, d'administration ou de direction de la société ou sur l'assemblée générale de ses associés ou actionnaires. **

Ou, à défaut {uniquement si aucune personne physique ne remplit les conditions des cas a) et b)} :

[] c) Représentant légal 1

3) Date à laquelle la personne est devenue bénéficiaire effectif de la société : 02/01/2018

III. AUTRES INFORMATIONS

[X] Il n'existe pas de bénéficiaire effectif autre que celui mentionné dans ce document.

Ou

[] Il est joint à ce document (nombre) document(s) annexe(s), (DBE-S-2), soit autant de documents annexes (DBE-S-2) que de bénéficiaires effectifs supplémentaires, dont le contenu est approuvé par ma signature ci-après.

ATTENTION : Le fait de ne pas déposer au greffe ou de déposer, de manière inexacte ou incomplète le document relatif au bénéficiaire effectif constitue un délit pénal (article L. 561-49 du code monétaire et financier).

Fait à CADAUJAC, le 07/01/2018
Nom, prénom du représentant légal : CARRIEN Romain

Signature :

[Signature]

1 Aucun des moyens définis aux a) ou b) du 2) n'a permis d'identifier un bénéficiaire effectif. En conséquence, le ou les bénéficiaires effectifs sont la ou les personnes physiques qui occupent directement ou indirectement (par l'intermédiaire d'une personne morale) la position de représentant légal de la société déclarante.